

Organisation ASA Réunion – 1906 - Permis d'organisation FFSA N°115

Collège des Commissaires Sportifs - Mairie de Petite-Île

Membres du Collège Thierry DE BERGE – 33741 (Président) + Jérôme DEFAUD – 175312 + Stéphanie RAJOËL – 242790

Invités :

Organisateur :	Muriel RAJOEL, Présidente ASA-Réunion
Directeur de course :	Patrick AGATHE
Directeur de course adjoint (VMRS) :	Lilian ETHEVE
Commissaire Technique Responsable :	Christian BONIN
Chargé des relations avec les concurrents :	Nathalie AGATHE
Observateur Ligue :	Mickaël KICHENAMA

PV de la 3^{ème} et dernière réunion du Collège des Commissaires Sportifs – 06/04/25 à 15h00

1. Approbation du PV de la réunion précédente

Le PV de la réunion précédente est approuvé.

Suspension de séance

La reprise de la réunion se fera après l'arrivée des voitures de course au parc fermé (fin du rallye).

2. Rapport du Directeur de course sur le déroulement de la 2^{ème} étape

Le rapport du Directeur de course est contenu dans les documents joints (cf. tableau d'affichage officiel → www.asareunion.re)

	RALLYE MODERNE	REGUL VMRS
Nb de voitures ayant pris le départ de la 2 ^{ème} étape	48	6
Nb de voitures entrées au parc fermé d'arrivée	40	6
Nb de voitures vérifiées (vérifications finales)	5	0

3. Rapport du Chargé des relations avec les concurrents : **RAS**

4. Rapport du Directeur de course sur les vérifications en cours d'étape

Cf. notes et/ou rapports du CT responsable

5. Décision concernant l'interruption de l'ES12

Suite à l'interruption de l'ES12 due à l'incendie de la voiture de course N°21, le Collège des Commissaires Sportifs a décidé d'attribuer des temps forfaitaires aux concurrents n'ayant pas terminé ou pris le départ de l'épreuve spéciale (cf. décision n°3).

6. Rapport du Directeur de course sur les vérifications finales

Cf. notes et/ou rapports du CT responsable

7. Examen du classement final provisoire

Le classement final provisoire est vérifié avant affichage sur www.asareunion.re

8. Traitement des éventuelles réclamations

9. Approbation du classement définitif du rallye

Après le délai de 30mn à partir de l'affichage du classement final provisoire, il est procédé à l'affichage du classement final définitif .

10. Approbation du PV de la présente réunion, signature des PV et clôture du meeting.

Le Président remercie tous les membres du collège et toutes les personnes qui y ont participé activement, et prononce la clôture du meeting.

Le 06/04/25 à 17h05

PRESIDENT :



Thierry DE BERGE
Licence n°33741

MEMBRES :



Jérôme DEFAUD
Licence n°175312



Stéphanie RAJOËL
Licence n°242790